

Jean-Louis Auduc

ÉDITION 2021-2022

Le système éducatif français aujourd'hui



De la maternelle à la terminale

Un état des lieux

+ 170 documents
en téléchargement



hachette
ÉDUCATION

Jean-Louis Auduc

Le système
éducatif
français
aujourd'hui

hachette
ÉDUCATION

L'auteur

Agrégé d'histoire, titulaire d'une thèse de 3^e cycle, enseignant en lycée et en collège, Jean-Louis Auduc a été près de 20 ans directeur adjoint de l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Créteil, d'abord chargé de la formation générale et des enseignements du second degré, puis directeur des études du premier degré. Il est aujourd'hui directeur honoraire des études à l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Créteil.

Il a publié plusieurs ouvrages sur le système éducatif français (son fonctionnement et ses évolutions), sur l'enseignement à des publics réputés difficiles et sur la violence scolaire. Il a dirigé une collection de manuels d'éducation civique destinée aux élèves de collège aux éditions Hachette Éducation. Il intervient (articles, conférences, interviews...) sur les questions de la gestion de la mixité, des relations parents-enseignants, de la laïcité et des pratiques de citoyenneté chez les jeunes.

En janvier 2018, il a été nommé membre du conseil des sages de la laïcité par le ministre de l'Éducation nationale. Il préside le comité de déontologie professionnelle de l'académie de Créteil.

Conception et réalisation de la couverture : Florence Le Maux ; ©The Toon Company/
Shutterstock.com

Maquette et réalisation de l'intérieur : Grafatom (Franck Gouvart)

Fabrication : Marc Chalmin

Édition : Sarah Ringeval

www.hachette-education.com

ISBN : 9782017136859

© Hachette Livre 2021, 58, rue Jean-Bleuzen,
CS 70007, 92178 Vanves Cedex.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L.122-4 et L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 10

- Les trois révolutions scolaires
- Les grands principes et missions de l'Éducation nationale
- Où en est le système éducatif aujourd'hui ?

1 L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Chapitre 1 - L'administration de l'Éducation nationale

1. L'organisation territoriale	17
a. La décentralisation	17
b. La déconcentration	18
2. L'échelon national	19
a. Le ministère	19
b. Les organismes sous tutelle	21
3. L'échelon académique	22
a. Les régions académiques et la réforme	22
b. L'académie	23
c. Le rectorat	24
4. L'échelon départemental	24
a. L'inspection académique	24
b. Les services et les acteurs départementaux	25
5. La circonscription	25
a. L'inspecteur de l'Éducation nationale (IEN)	25
b. Les conseillers pédagogiques (CP)	26

Chapitre 2 - Les établissements

1. L'école primaire : maternelle et élémentaire	27
a. Le fonctionnement de l'école primaire	27
b. Les classes transplantées	28
c. Les réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED)	29
2. Le collège et le lycée	30
a. L'établissement public local d'enseignement (EPLÉ)	30
b. Les instances dirigeantes	30
c. Le projet d'établissement	32
d. Les dispositifs particuliers	33

3. Les établissements dépendant d'autres ministères que l'Éducation nationale	35
a. Les établissements agricoles	35
b. Les établissements militaires	35
c. Les centres de formation d'apprentis (CFA)	36
d. Les écoles en langue régionale	36
4. L'enseignement supérieur	37
a. Les universités	37
b. Les instituts universitaires de technologie (IUT)	38
c. Les grandes écoles	39
d. Les écoles et les instituts spécialisés	39
5. L'enseignement privé	39
a. Les relations avec l'État	40
b. Les établissements	41
c. Les personnels	41
6. L'enseignement français à l'étranger	42
a. Les établissements	42
b. Les personnels	43

Chapitre 3 - Les acteurs dans les établissements scolaires

1. Les enseignants	45
a. Les différents statuts	45
b. Le recrutement et la formation initiale	46
c. Les missions et la déontologie	48
2. La carrière enseignante	49
a. La formation professionnelle continue	49
b. L'évolution des carrières	50
c. La rémunération	51
d. La mutation et la mobilité	52
3. Les autres acteurs de la communauté scolaire	53
a. Les intervenants à l'école primaire	53
b. Le psychologue de l'Éducation nationale (PsyEN)	54
c. Les personnels d'encadrement	54
d. Les personnels ATSS (administratifs, techniques, sociaux et de santé)	56

Chapitre 4 - Les acteurs autour des établissements scolaires

1. Les familles	57
a. Les relations avec l'École	57
b. La participation des parents	57
c. Les associations de parents d'élèves	59
d. La représentation des parents d'élèves	59

2. Les organes représentatifs	60
a. Les organismes consultatifs	60
b. Les commissions administratives paritaires (CAP)	61
c. Les organisations syndicales et coopératives	62
3. Les entreprises	63
a. Les relations avec l'École	63
b. L'apprentissage	64
c. Les groupements d'établissements (GRETA) et la formation continue des adultes	65
4. Les collectivités territoriales	66
a. Les projets éducatifs	66
b. Les Cités éducatives	67
5. Les autres partenaires	68
a. Les associations complémentaires agréées	68
b. Les partenaires culturels	69
c. Les services de police et de justice	70

2 L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Chapitre 1 - L'école primaire

1. Les principes généraux	75
a. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture	75
b. La maîtrise des fondamentaux	76
c. Les trois cycles d'enseignement	78
2. L'école maternelle	79
a. Le cycle 1 : les apprentissages premiers	79
b. Les principaux axes du programme	80
3. Les programmes de l'école élémentaire	82
a. Le cycle 2 : les apprentissages fondamentaux	82
b. Le cycle 3 : la consolidation	84
4. L'organisation du temps à l'école	86
a. Les rythmes scolaires	86
b. Les horaires	87
c. Les évaluations	88

Chapitre 2 - L'enseignement secondaire

1. Les programmes du collège	91
a. La liaison CM2-6 ^e	91
b. Le cycle 4 : les approfondissements	92

2. Les programmes du lycée	94
a. Les séries générales et technologiques	94
b. Les séries professionnelles	98
3. Les diplômes du secondaire	100
a. Le brevet	100
b. Les baccalauréats	101
c. Les diplômes professionnels	104
4. L'orientation	105
a. Un processus continu et collectif	105
b. Le redoublement	108
c. Le parcours Avenir	109

Chapitre 3 - L'enseignement supérieur et la recherche

1. Le cursus universitaire	111
a. La plateforme Parcoursup	111
b. L'organisation LMD (licence, master, doctorat) du cursus universitaire	113
c. Les crédits et les équivalences	114
2. Les autres formations	116
a. Les formations courtes	116
b. Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	117
c. Les études spécifiques (santé, gestion, ingénierie)	118
d. Les formations en ligne ou à distance	119

Chapitre 4 - L'enseignement en évolution

1. La recherche en pédagogie	121
a. Les mouvements pédagogiques	121
b. L'innovation et l'expérimentation pédagogiques	122
2. Les évaluations	123
a. L'évaluation du système éducatif	123
b. L'évaluation d'un établissement	126
3. L'Europe et l'international	127
a. L'apprentissage des langues	127
b. Les sections et les établissements internationaux	129
c. La mobilité et les partenariats	130

3 LES VALEURS FONDAMENTALES

Chapitre 1 - La laïcité

1. Les obligations de laïcité dans les établissements	136
a. Les élèves	136
b. La communauté éducative	137
2. L'application du principe de laïcité	138
a. La Charte de la laïcité	138
b. Les dispositifs de soutien	138
c. La lutte contre la radicalisation	139
3. L'approche laïque des faits religieux dans l'enseignement	140

Chapitre 2 - L'égalité des chances

1. La sectorisation	141
a. Les secteurs scolaires	141
b. La mixité sociale	142
c. L'éducation prioritaire (EP)	145
d. Les internats	147
2. Les aides	148
a. Les aides financières	148
b. Les aides pour la cantine	149
c. Le soutien scolaire	150
3. Les élèves à besoins spécifiques	152
a. Les élèves allophones et de familles itinérantes	152
b. Le public carcéral	153
c. Les élèves intellectuellement précoces	154
4. L'échec scolaire	155
a. Le décrochage scolaire	155
b. L'illettrisme	157
c. Les dispositifs d'accompagnement	158
5. L'égalité filles-garçons	159
a. Des inégalités persistantes	159
b. Une « grande cause nationale »	160

Chapitre 3 - Le respect d'autrui

1. Les violences et la discipline	163
a. La violence et le harcèlement	163
b. Le règlement intérieur	165
c. Les mesures disciplinaires	166
d. La sécurité des établissements scolaires	167

2. La lutte contre les discriminations	169
a. La lutte contre le racisme et l'antisémitisme	169
b. La lutte contre l'homophobie et la transphobie.....	170

Chapitre 4 - La citoyenneté

1. Le parcours citoyen	171
2. L'engagement citoyen	173
a. Le service national universel (SNU)	173
b. Le service civique	173
c. La réserve citoyenne.....	174
3. L'apprentissage des responsabilités	174
a. Les instances des établissements.....	174
b. Les associations	176

4 LES ENJEUX D'AUJOURD'HUI

Chapitre 1 - Le numérique

1. Un enjeu majeur	179
a. Le défi de la « continuité pédagogique ».....	179
b. Les innovations numériques en développement.....	182
c. La protection des données.....	183
2. Les outils et les usages	184
a. L'équipement des établissements	184
b. L'espace numérique de travail (ENT).....	186
c. Les ressources à la disposition des enseignants et des élèves.....	187
3. Le développement des compétences	188
a. La formation des enseignants.....	188
b. L'éducation aux médias et à l'information (EMI).....	189
c. La protection et la sécurité sur Internet	191

Chapitre 2 - L'École inclusive

1. La scolarisation des élèves en situation de handicap	193
a. L'École inclusive.....	193
b. Les étapes de la scolarisation.....	194
c. La diversité des situations de handicap et des solutions proposées.....	194
2. Les accompagnements à la scolarisation	197
a. Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH).....	197
b. Les dispositifs d'aides.....	197

3. La formation des personnels.....	198
a. Les diplômes	198
b. Les certifications.....	199
4. Le secteur médicosocial et la prise en charge des jeunes adultes	200

Chapitre 3 - Le développement durable

1. L'éducation au développement durable (EDD).....	203
2. Les élèves acteurs du développement durable.....	205

Chapitre 4 - La prévention santé

1. La politique éducative de santé	207
2. Le parcours éducatif de santé.....	208
3. La gestion de la crise sanitaire	208

ANNEXES

1. Textes législatifs de référence.....	213
2. Code de l'éducation (EXTRAIT)	219
3. Annexe de la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République	225
4. Circulaire de rentrée 2021 du 23 juin 2021	229

INDEX des sigles en cours dans l'Éducation nationale	239
--	-----



Plus de 170 documents sont accessibles directement en flashant leur code. Ils sont à consulter en ligne ou à télécharger.

- Sont indiqués **en gris les textes législatifs** (Code de l'éducation, lois, décrets, arrêtés, circulaires, notes de service du ministère) publiés au *Journal officiel* et/ou au *Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale*.
- Sont indiqués **en bleu les autres documents** (schémas de synthèse, brochures, rapports...) et **les sites Internet** liés au système éducatif français.

AVANT-PROPOS

Suite à l'élection d'Emmanuel Macron en tant que président de la République, en mai 2017, et à la nomination de Jean-Michel Blanquer au poste de ministre chargé de l'Éducation nationale, le système éducatif français est entré dans **une ère de réformes** comme rarement il en avait connu dans son histoire. Tous les niveaux d'enseignement sont concernés et de nombreux chantiers sont ouverts.

L'année scolaire 2020-2021 a vu se poursuivre l'épidémie mondiale de coronavirus Covid-19. La France a été l'un des pays du monde où les écoles ont été le moins fermées. Toutefois sont apparues de nombreuses difficultés, notamment en ce qui concerne l'évaluation des élèves et les modalités des examens. L'École a dû **faire face à une situation de crise et se réinventer dans bien des domaines**.

De nombreuses problématiques sont apparues, parmi lesquelles : l'enseignement à distance, les usages du numérique, l'appropriation des connaissances, les liens avec les familles...

Aussi des processus intéressants se sont-ils mis en place : une partie des élèves a su organiser son travail et exploiter les ressources Internet, de nombreux enseignants ont établi des rapports solides avec leurs élèves, de nouvelles façons d'enseigner et d'apprendre sont nées...

Mais quelle que soit la situation, le principe fondamental du modèle éducatif français reste et restera : « **pour tous et pour chacun** ».

Le système éducatif évolue en permanence : **les repères chiffrés** qui étaient ceux de l'École française dans les années 1970 et ceux d'aujourd'hui sont profondément modifiés.

On confond, bien souvent, le niveau des jeunes sortant du système avec celui de l'ensemble de la population adulte. Or, dans les années 1960, moins de 1 jeune sur 10 était bachelier, contre environ 8 sur 10 de nos jours.

En 2019, on dénombre 24,4 % de diplômés de l'enseignement supérieur chez les 55-64 ans en France, quand la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) atteint 28,4 %. Chez les 25-34 ans, en revanche, 48,1 % ont décroché un diplôme du supérieur, contre 44,9 % en moyenne dans l'OCDE.

La création des baccalauréats professionnels, la démocratisation de l'enseignement supérieur, grâce notamment à la création des instituts universitaires de technologie (IUT) qui offrent des formations courtes, et le développement des cycles LMD (licence, master, doctorat) ont permis d'améliorer le niveau de formation des jeunes. En trois décennies, le taux de jeunes diplômés du supérieur en France a plus que doublé, positionnant le pays au 15^e rang de l'OCDE très largement devant l'Allemagne (34^e).